

Compte rendu Réunion Commission Féminine Samedi 26 avril à Honfleur

Présentes : Agnès MROZINSKI (Ligue) - Laëtitia RAFFESTIN (Ligue) - Ghislaine RUIZ (CD 14) - Alexandra GORLIN (CD27) - Catherine COUDRE (CD 50) - Isabelle DELAFONTAINE (CD 76)

Absente : Laëtitia MARGUERITE (CD 61)

① Équipes qualifiées Finales Régionales Raquettes FFT - ADOS & LNT

	Raquettes FFT Samedi 21 juin	Raquettes Ados FFT Samedi 24 mai	Raquettes LNT Samedi 21 juin
CD 14	7 équipes = 1 Q	4 équipes = 2 Q	En cours
CD 27	16 équipes = 2 Q	6 équipes = 2 Q	2 équipes
CD 50	= 1 Q	1 équipe = 1 Q / 0 Q	En cours
CD 61	= 1 Q	3 équipes = 1 Q	En cours
CD 76	24 équipes = 3 Q	6 équipes = 2 Q	En cours

• Raquettes FFT :

Finale Régionale le samedi 21 juin

- Rappel : organiser la place 3 à 4
- 1 équipe qualifiée à la Finale Nationale à Angers les 19/20 & 21 septembre. En cas de non participation d'une Ligue, priorité à la Ligue de Normandie, tenante du titre.

Format pour 2025 : FFT & ADOS :

- 1 seule équipe qualifiée :

⇒ 2 poules de 4 = 3 rencontres + la finale

Les autres équipes risquent de partir avant la remise des prix

⇒ 2 options :

- 1) Faire jouer les places 3 à 4 (2^{ème} de chaque poule)
 Les places 5 à 6 (3^{ème} de chaque poule)
 Les places 7 à 8 (4^{ème} de chaque poule)
 Chaque équipe disputant 4 rencontres
- 2) Sous forme d'un TMC = 3 rencontres pour chaque équipe

A l'unanimité il est décidé l'organisation des Raquettes FFT & Raquettes ADOS FFT sous forme de TMC

• Raquettes ADOS FFT :

Finale le samedi 24 mai

➤ L'équipe qualifiée du CD50, ne pouvant être présente, un tirage au sort est effectué pour son remplacement entre le CD27 & CD76 : 6 équipes inscrites dans chaque département : le département de l'Eure est tiré au sort et aura donc 3 équipes qualifiées.

➤ 1 équipe qualifiée à la Finale Nationale à Sucy en Brie les 21 & 22 juin

• Raquettes LNT :

Finale Régionale le samedi 21 juin

➤ Devant le peu d'inscription et le manque d'intérêt des joueuses, une réflexion sur l'organisation sera examinée lors de la prochaine réunion.

**② Equipes qualifiées Championnat Double Féminin 4^{ème} & 3^{ème} série
Finale Régionale le samedi 05 juillet**

	4^{ème} série	3^{ème} série
CD 14	44 équipes = 2 Q	14 équipes = 2 Q
CD 27	28 équipes = 1 Q	17 équipes = 2 Q
CD 50	44 équipes = 2 Q	15 équipes = 2 Q
CD 61	23 équipes = 1 Q	7 équipes = 1 Q
CD 76	29 équipes = 2 Q	9 équipes = 1 Q

③ Opération "Balles Roses"

	Montants Dons 2024
CD 14	6 915,00 €
CD 27	21 320,00 €
CD 50	6 280,00 €
CD 61	2 000,00 €
CD 76	10 524,00 €
TOTAL	47 039,00 €

- Commande de 40 cartons de 18 tubes = 720
- Livraison pour le 15 juin et retrait à Honfleur le samedi 05 juillet par les Responsables Départementales
- Montant : 3 326,40 € dont 50% prise en charge par la Commission Féminine
- Participation des clubs de 5,00 € par tube
- Envoi du dossier au club semaine 21 (19 au 23 mai) pour un retour au 13 juin via un formulaire d'inscription Google Doc.
- Ajout de texte sur dossier :

Bien entendu, les Comités de la Ligue de Normandie seront présents en tant que support logistique et de communication pour les clubs participant à cette action. Dans chaque département des réunions ou contacts préparatoires seront organisées pour répondre à vos attentes et besoins.

Le club s'engage à l'inscription à communiquer le montant des dons avant les Assemblées Générales de leur département (mi-novembre) et d'envoyer tous les bénéfices et dons perçus, leur chèque libellé :

- soit au nom de leur Comité
- soit au nom de l'organisme

au secrétariat de leur Comité qui gèrera l'envoi groupé à une association choisie de leur département

La bonne humeur, la joie de vivre ainsi que la solidarité et le rose seront les maîtres mots de ce week-end.



④ TMC Double Mixte

En 2024, seuls les départements du Calvados et de l'Eure ayant mis en place cette compétition, 4 équipes de chaque département s'étaient retrouvées à Honfleur lors de la phase Régionale.

Pour la saison 2025, la phase Régionale n'avait pas été mise au calendrier, mais le sera en 2026, les responsables des différents Comités s'engageant à l'organiser pour la saison 2026.

⑤ TMC Simple Mixte

Le TMC Simple Mixte 4^{ème} série : nouvelle offre de notre Fédération de tournois depuis le 09 décembre afin de permettre aux femmes de pouvoir disputer davantage de matchs. Elle leur permet d'affronter un homme avec la prise en compte du résultat dans leur classement (et vice-versa).

Après consultation auprès de clubs ayant organisé cet évènement, la finale est toujours à 100% masculine, et la vocation de notre commission est surtout de développer le Tennis Féminin, le projet n'est donc pas retenu.

© Divers

Convention avec le club d'Honfleur

Si les membres de la Commission Féminine comprennent la demande du club d'Honfleur et leur souhait de vendre des boissons (repas et remise des récompenses), elles estiment que ce n'est guère approprié lors de l'organisation de leurs manifestations.

En effet lors de la remise des récompenses, il est inconcevable de ne pas inviter les accompagnateurs et la différence est surtout d'ordre budgétaire entre quelques bouteilles (jus d'orange - coca - eau ...) et l'achat de canettes.

Des tickets de consommation avaient été mis en place lors du TMC Dames 4^{ème} série réunissant 8 joueuses - 6 accompagnateurs (repas payant) & 8 organisateurs, pour totaliser la dépense :

- Tickets café = 16
- Tickets boissons = 29

Dans l'attente de la facture émise par le club d'Honfleur.

Pour info : les Raquettes ADOS FFT = 32 joueuses - les Raquettes FFT & LNT = 64 joueuses - Championnat Double Féminin 4^{ème} & 3^{ème} série = 32 joueuses.

Un bilan sera dressé lors de la dernière manifestation.

Agnès MROZINSKI
Responsable de la Commission Féminine